



★ Cinéma ★ Saison Culturelle ★  
★ Festival Humour et Eau Salée ★

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION

L'assemblée générale ordinaire de l'association Créa s'est déroulée lundi 5 février 2018 dans la Salle Bleue du Relais de la Côte de Beauté.

**Début de la séance à 18h31.**

### En présence :

- **des membres du bureau** : Jean-Paul NAUD (président), Marylène CONTE (vice-présidente), Annie SURAUD-VEROUIL (trésorière), Jean-Marc Langlais (trésorier adjoint), Sylvie RAYNAUD (secrétaire), Lydia LEAS (secrétaire adjointe),
- **des membres du conseil d'administration** : Monique ALLAIN, Monique BAUDOIN, Annick CARTON, Gilles PATARIN, Maurice PORTEJOIE, Denise ROZ, Pierre VILAIN.
- de Denis LECAT, directeur de l'association,
- de Pascal POULAIN, expert comptable,
- d'Arnaud BROUARD, commissaire aux comptes,
- de Jean-Marc BOUFFARD, Maire, et Geneviève RENAUD, adjointe à la culture,
- Marie-Pierre QUENTIN, représentante du Conseil Départemental

### Association CRÉA

136, bd de la Côte de Beauté  
17110 Saint-Georges-de-Didonne

Tél. : 05 46 06 87 98

E-mail : [crea@crea-sgd.org](mailto:crea@crea-sgd.org)

[www.crea-sgd.org](http://www.crea-sgd.org)

 /associationcrea

Code APE : 9001 Z

SIRET : 387 840 622 000 14

TVA intracommunautaire : fr 88 387 84 06 22

Licences d'entrepreneur de spectacles :

1-139351, 1-1023776, 2-139352, 3-106935

Licence d'exploitation cinématographique : 4-387.501

## Ordre du jour :

- Renouvellement des membres sortants du Conseil D'Administration
  - *Présentation des candidats*
  - *Vote pour l'élection des administrateurs (tiers sortant) (vote à bulletin secret)*
  - *Dépouillement*
  
- Rapport moral du Président                   => gestion de l'année écoulée
  - *Dont Rapport d'activités du Directeur*
  - *Quitus moral*
  
- Rapport financier du Trésorier           => résultat financier (excédent ou déficit)
  
- Rapport du Commissaire aux Comptes
  
- Approbation des comptes arrêtés au 30/09/2017
  - *Quitus financier*
  - *Affectation du Résultat*
  
- Présentation et approbation du budget prévisionnel 2017/2018
  
- Election du Conseil d'Administration :
  - *Résultat / annonces des votes*
  - *Annonce des administrateurs élus*
  
- Orientations artistiques du Directeur pour l'année 2017/2018
  
- Modification du Règlement Intérieur :
  - *Complément à l'Article 3 des statuts « Composition de l'Association »*
  
- Questions diverses :
  
- Questions diverses :
  - *Souhaits sur le jour et l'heure des Assemblées Générales futures*
  - *Vos suggestions, vos souhaits pour les spectacles*
  - *Complexe Besson & les spectacles : y revenir ou pas ? Comment ?*

## INTRODUCTION

Après avoir remercié les partenaires publics, privés et les adhérents, le président Jean-Paul NAUD souhaite la bienvenue à Messieurs BROUARD, nouveau Commissaire aux Comptes et Poulain, nouvel expert-comptable de l'association.

### Rappel sur la vie des associations :

Nos anciens statuts manquaient de précisions sur certains points, et nous les avons réécrits et votés en février 2017, avec pour la première fois, la rédaction d'un Règlement Intérieur.

Conformément aux modèles de Statuts fournis et à la pratique de nombreuses associations, l'assemblée générale clôture une année, une saison d'activités et cette assemblée générale se tient avec les membres de cette même année, saison culturelle pour nous.

Notre assemblée clôture la saison culturelle de 2016/2017 et donc les membres **votants** sont ceux de la saison culturelle 206/2017.

Dans un monde parfait, comme pour les associations de loisirs, nous devrions tenir notre AG dans les jours, les semaines qui suivent la fin de saison, et donc il n'y aurait pas d'adhérents nouveaux A+1.

Mais CREA est une association – voire entreprise - avec des salariés, avec un exercice comptable.

Et pour arrêter règlementairement les comptes, que nous devons obligatoirement présenter, il faut à l'expert-comptable puis au Commissaire Aux Comptes environ 4 mois.

4 mois durant lesquels des adhérents renouvellent leur adhésion, mais surtout 4 mois durant lesquels nous enregistrons de nouveaux adhérents.

Lors de la préparation de notre AG 2017 avec les adhérents 2016/2017, avec droit de vote, le Conseil d'Administration, après discussion avec les salariés et des adhérents, a convenu d'INVITER les nouveaux membres 2017/2018, mais sans droit de vote.

### **1. RENOUELEMENT DES MEMBRES SORTANTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Rappel : la modification des statuts en 2014 avait augmenté de 8 membres le conseil d'administration et porté ainsi le nombre total à 15 personnes. Le tiers sortant 2017 était de 15/3 soit 5 membres pour 8 sortants (4 sortants et 1 démissionnaire). Les sortants excédentaires ont vu leur mandat prorogé d'un an. Ils sont donc sortants cette année.

Les membres sortants qui se représentent sont :

- Annie SURAUD-VEROUIL,
- Gilles PATARIN,
- Maurice PORTEJOIE,
- Sylvie RAYNAUD
- Gilles SURAUD (vice-président), démissionnaire, ne souhaite pas se représenter.

Aucune nouvelle candidature n'a été déposée à ce jour.

Après une rapide présentation des candidats, le vote est effectué à main levée et les 4 sortants sont réélus.

## **2. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT**

L'an passé, en fin de saison 2016, nous avons réglé le souci du trou (sur 2 années) de 99 K€ trouvé en fin 2014.

Pour cette année 2016 / 2017, l'exercice ressort en léger excédent de trésorerie.

Plusieurs facteurs concourent au résultat financier d'une année :

- Le choix des artistes, des compagnies ; décalage parfois entre les attentes et la réalisation, la technique et la surface de la salle nous interdisent certains spectacles,
- La météo, selon ce que l'on fait, spectacles en salle bleue, festivals en extérieurs, spectacles de rue ou séances de cinéma, détermine souvent le nombre de spectateurs (avec nous, ou à la plage, ou chez eux), \*\* voire partis sur des activités culturelles concurrentes,
- Les contextes économiques locaux, nationaux, internationaux,
- L'évolution des diverses aides, subventions obtenues, tributaires des choix des politiques régionales, mais aussi nationales (DGF – Dotations globales de fonctionnement).

Notre directeur, Denis Lecat, à son arrivée en février 2016 a dû faire connaissance avec l'équipe salariée, réorganiser les tâches, s'adapter à la vision managériale du Conseil d'administration.

Cela l'a occupé – intensément – quelques mois.

Quelques **points marquants** de 2016 / 2017, 1<sup>ère</sup> année culturelle complète de Denis :

- Collaboration avec la Ville,
- Démission et remplacement d'un membre de l'équipe (poste d'attachée culturelle),
- Des avant-courrières à Breuillet et Sablonceaux,
- Un partenariat avec Breuillet (nouvelle salle),
- Investissements - notamment parc informatique et bibliothèque films,
- La Comédie-Française à Saint-Georges (pièces de théâtre filmées),
- Meschers et le(s) cinéma(s) : le maire de Meschers a dénoncé la convention passée avec lui pour la gestion du cinéma La Passerelle par CREA ; par ailleurs les différends avec le Family, et plus particulièrement Didier TRAMBOUZE, relatifs à l'utilisation abusive du label « Ciné Mioches » sont en train de se régler.
- Un soutien de la DRAC suite mise en place d'actions culturelles,
- Des labels pour le cinéma,
- Un nouveau suivi des salariés (évaluation, formation, gestion prévisionnelle),

Toutes les actions menées ont contribué à donner, redonner une notoriété certaine (et non une certaine notoriété) à l'association CREA sur notre territoire et au-delà, et que nos actions rejaillissent sur notre bonne ville de St Georges.

Un dernier point relevé par l'ensemble du Conseil d'Administration, depuis l'arrivée de Denis, les rapports avec et entre les salariés présents à ce jour, et avec les bénévoles sont maintenant cordiaux, constructifs, réguliers.

Et à relever également que l'association a maintenant des contacts réguliers, souvent fructueux, positifs avec tous nos partenaires, nos confrères locaux.

Un **grand merci** à :

1. Tous les bénévoles pour les tâches, travaux exécutés qui concourent à la bonne marche de l'association :
  - distribution de programmes, placement lors des spectacles et affichage, accompagnement des artistes, gardiennage lors des festivals, préparation de divers repas lors d'activités privées, etc...
  - et aux bénévoles qui sautent le pas pour être administrateurs dans un premier temps avant que de se lancer comme secrétaire, trésorier, président...  
*\*\* un petit mot sur un soutien historique de CREA, qui fut d'abord salarié de la Ville, puis bénévole et qui quitte l'association pour une nouvelle vie ... un grand merci, à Gilles SURAUD pour sa fidélité, son dévouement, et sa sérénité*
2. Les salariés pour leur implication nouvelle, souhaitée par le bureau et impulsée par le nouveau directeur,
3. Les agents de la Ville, qui contribuent au succès des divers événements, et plus particulièrement aux régisseurs de la Salle Bleue,

### **3. RAPPORT D'ACTIVITE D'OCTOBRE 2016 A SEPTEMBRE 2017**

Présentation réalisée par Denis LECAT, directeur.

Cette année a été une année d'exploration, d'innovation et d'expérimentations :

- en reposant les bases, notamment avec certains partenaires,
- en étudiant la structure et en écoutant les publics (demandes, suggestions aux spectateurs et attentes des spectateurs)
- en définissant les potentialités pour des ouvertures dans les années à venir,
- en envisageant l'avenir...

#### **Rappels :**

L'association compte environ 1300 adhérents, dont près de 50 bénévoles, et 8 salariés permanents

Les 3 axes principaux de son activité sont :

- le cinéma,
- la saison culturelle,
- le festival Humour et Eau Salée.

Ses 3 missions essentielles : La création, la diffusion et la formation.

Actuellement, on constate une stabilisation des adhésions. La répartition des adhérents par lieu de résidence concerne Royan (34%), les autres villes du Pays Royannais (34%) et Saint Georges de Didonne (25%). Cependant il est nécessaire de trouver des adhérents plus loin sur le territoire.

Le travail en réseau est important. L'intercommunalité de la culture est la façon de travailler de CREA. L'association est heureuse de mettre en place des accords avec les cinémas de Royan, La Tremblade, Saint Palais, La Palmyre et regrette que cela soit impossible avec Meschers.

#### **Communication :**

Le travail s'effectue en circuit court. Une nouvelle agence de graphisme nous permet de faire des programmes couleur moins chers.

La technicité de l'équipe s'est améliorée : communication interne, gestion du programme cinéma, maîtrise des outils web, créations des bandes-annonces des spectacles et des films par tous les salariés, etc...

#### **Accessibilité :**

L'accessibilité du bâtiment en général et plus particulièrement du cinéma est à l'étude en collaboration avec la mairie.

#### **Contexte économique :**

Baisse du Conseil Régional, OARA : ne compense pas la baisse des subventions...

Il faut être créatif, soudé, en réseau. Exemple : le partenariat de Breuillet, l'appel à projet du cinéma de Saint-Palais. Développer un modèle économique plus stable.

#### **Etudes cinéma :**

2 études son en cours : une étude de marché et une étude architecturale.

L'étude architecturale concerne l'aménagement de la salle bleue en salle de cinéma. Cela permettrait plus de choix dans les films et pourrait amener environ 10 000 spectateurs de plus. Selon l'étude de marché, le gain financier pourrait s'élever approximativement à 60 000€.

La rénovation de la salle Jacques Villeret (fauteuils + écran) est également prévue.

Ces améliorations sont indispensables car il est à craindre que l'ouverture du nouveau cinéma de Royan entraîne une perte d'environ 30 000€ l'an prochain.

#### **Partenaires publics :**

La Ville de Saint-Georges de Didonne

- La CARA
- le Département de Charente-Maritime
- La Région Nouvelle-Aquitaine
- La DRAC Nouvelle Aquitaine (Ministère de la Culture)
- L'OARA

#### **Partenaires privés :**

Les entreprises qui ont soutenu CREA en 2016-2017 :

Opel Barn's Royan, le Crédit Mutuel Océan, Presto, La Cafétéria Leclerc Royan, la COVED, la Compagnie des Eaux de Royan, les vignobles Arrivé, la Librairie du Rivage, la société Lexicom, l'association des 3 pharmacies de Saint-Georges de Didonne, Le Fournil de Saint-Georges, Super U Coop atlantique Saint-Georges de Didonne, Papier Codé, Télérama, France Bleu et la Biocoop de Royan.

#### **Nouveaux partenaires :**

Les entreprises qui ont rejoint CREA :

- Librairie Lignes d'Horizon (Saujon)
- Librairie L'Encre et la boussole (La Tremblade)
- Domaine de la Chauvillière

#### **Cinéma :**

Denis Lecat assure la programmation assisté de Sonia Pataux et Christiane Baudrit. Cette programmation propose plus de films qu'auparavant et toujours en VO. Des documentaires sont également à l'affiche. Le cinéma européen est mis en avant (ciné Europa).

Un travail sur le jeune public est réalisé à l'année. Le label Jeune Public est conservé.

Des évènements sont organisés notamment avec Cinépassion 17, mais aussi Clap Poitou-Charentes (CINA), AFCAE et ACOR.

Les labels « Patrimoine et répertoire » (classiques du cinéma, ex : cycle Clouzot) et « Recherche et découverte » ont été obtenus.

Un travail d'amélioration est en cours pour le site web.

Le cinéma a accueilli 36 000 spectateurs, contre 33 000 l'année dernière. Les recettes restent stables.

L'évolution des effectifs « collège et cinéma » présente une baisse qui peut s'expliquer par des problèmes liés au transport. Par contre les effectifs « lycée et cinéma » sont en forte progression.

Essai de reprise de « La Passerelle » à Meschers mais le maire a reçu un message comminatoire du Family Fun Park et a lâché l'affaire. Cet épisode a permis de faire un galop d'essai et d'entrevoir d'autres possibilités ailleurs.

Litige autour de **Ciné-Mioches** : le festival a été développé par l'association pendant 14 ans et, même si celui-ci a pris le nom « Les petits devant l'écran », il reste toujours le festival « Ciné-Mioches ».

Pour ce festival, qui a eu lieu du 25 janvier au 14 mars 2017, les objectifs ont été atteints et l'accueil du public favorable :

Ateliers Stop Motion, Pâte à modeler, Reptiles, dégustation de fromages, découverte du court-métrage, découverte de la fabrication de marionnettes pros, conte, karaoké, ...

- 16 films, 23 animations, plus de 700 participants,
- Entrées en forte hausse (4147 entrées dont 2530 au Relais) malgré une baisse des entrées scolaires,
- 2 fois plus d'entrées en tout public,

Le défaut de lisibilité du programme a été corrigé cette année.

#### **Saison culturelle 2016-2017 :**

- 31 spectacles,
- 47 représentations,
- 96 artistes accueillis sur 141 nuitées,
- 7020 spectateurs, dont 1590 en scolaires,
- Fréquentation en légère hausse,
- Nouveautés appréciées (programmes le dimanche après-midi),

L'aide de la DRAC a permis l'essor de l'action culturelle 2016-2017 avec :

- 6 ateliers d'éducation à l'image, 4 spectacles dédiés aux scolaires proposant un échange avec les artistes, 52 films à l'issue desquels sont menés des débats, des animations, des échanges avec des intervenants, 115 heures vouées à l'animation d'actions culturelles, 823 enfants ont participé activement aux actions proposées, 588 adultes ont également été concernés par la mise en place des animations proposées.
- Pour comparaison, sur la saison dernière (15-16) : 6 actions culturelles à destination de 100 personnes (30 adultes, 70 enfants ou adolescents).

Notre action culturelle s'est manifestée :

- En écoles et collèges avec David Delabrosse et Sylvie Le Quéré,
- Avec le Centre socioculturel de Royan,
- Avec les Thermes de Saujon,
- Des bords plateau,
- Un travail sur le temps périscolaire,
- lors des Ciné-blablas.

#### **Festival « Et toujours en été » :**

2<sup>ème</sup> édition en 2017. 3 spectacles ont été accueillis, pour plus de 1300 spectateurs (hors feu d'artifice). Le vendredi a été frileux à tout point de vue (météo et peu de spectateurs). L'interactivité (repas, danse, cuisine, ...) a rencontré un franc succès, à continuer.

#### **Festival « Humour et Eau Salée » :**

31<sup>ème</sup> édition et reprise des quartiers traditionnels d'été sur juillet / août.

Innovation avec des avant-courrières en partenariat avec Breuillet et Sablonceaux.

La fréquentation est en hausse : 9200 spectateurs pour 20 spectacles et 42 représentations. Budget en léger déficit.

A développer, le tourisme culturel : attirer le touriste pour le festival.

**Entrées sur saison culturelle 2016-2017 :**

- Hors festivals et festivals : en augmentation.
- Adhérents : en baisse et Non adhérents : en hausse, mais total en hausse.

**Conclusion :**

Ce fut une année expérimentale.

Il est nécessaire de trouver un équilibre pour plaire mais aussi instruire : populaire mais exigeant. Il faut également appréhender l'avenir sous un angle économique.

Quitus moral donné au Président à l'unanimité des votants.

#### **4. RAPPORT FINANCIER DE L'EXPERT COMPTABLE (cf. documents CORIOLIS EXPERTISE)**

##### **4.1 Synthèse de l'activité :**

- Résultat net : 3 337 €
- Total des produits : 666 748 € (en légère baisse),

Au 30/09/2017 :

- 50 382 € d'emprunt à rembourser,
- 79 160 € : salaires et charges.

##### **4.2 Subventions d'exploitation :**

- Baisse des cotisations adhérents : -8.7%
- Région Nouvelle Aquitaine : très nette baisse de -47.5%
- Département : stable
- CARA : légère hausse liée à une subvention révisable,
- Ville de St Georges de Didonne : augmentation,
- DRAC : forte augmentation,
- Aide Parlementaire : reçue pour 2016-2017, absente en 2015-2016.

##### **4.3 Conclusion**

Le bilan montre au 30/09/2017 :

- un fonds de roulement de .....52 687€
- un besoin de roulement de ....37 353 €
- une trésorerie de .....15 334€

#### **5. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Le commissaire aux comptes certifie que les comptes de l'association sont conformes aux lois en vigueur et ne fait pas d'observations particulières.

**Les comptes sont approuvés à l'unanimité.**

#### **6. BUDGET PRÉVISIONNEL 2017-2018**

(cf. Document « Budget prévisionnel général de l'association CREA 2017-2018 »)

Le budget présenté est similaire à celui de l'année précédente. Reste une inconnue, le manque à gagner estimé à environ 30 000 € en prévision de l'ouverture du cinéma de Royan.

L'association est également en attente d'une augmentation des subventions et de nouveaux partenariats.

**Le budget prévisionnel est soumis au vote de l'assemblée : approbation à l'unanimité.**

## **7. MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR**

### **1. Complément à l'Article 3 ses statuts « Composition de l'Association »**

Présentation du président :

Afin de rechercher des forces nouvelles, d'assurer un apport de ressources nouvelles, une étude a été réalisée, sur une suggestion de Denis quasi dès son arrivée, afin de déterminer le type des cartes d'adhésion et les avantages tarifaires donnés aux membres. 2 salariés et des administrateurs ont planché sur le sujet avant que le bureau et le CA ne décident.

Et à féliciter une des administratrices, Monique, qui a fait une étude comparative remarquable, sinon remarquable, sur les pratiques des entités comme la nôtre sur le département, et une étude tarifaire selon les diverses options.

Nouvelle proposition à compter de la saison culturelle 2018-2019 (1<sup>er</sup> septembre) :

#### **A. Cartes d'adhésion :**

- Les cartes SOLO, DUO, DUO+ sont remplacées par la carte « Adhérent »
- La carte « Adhérent » est nominative, personnelle et délivrée au prix de 13 €, elle donne droit à :
  - une place au tarif adhérents par spectacle, dans le « carré adhérents », dans la limite des places disponibles,
  - une place au tarif adhérent par séance de cinéma.

#### **B. Parrainage :**

- Chaque nouveau membre présenté par un adhérent, ayant au minimum 1 an d'ancienneté, bénéficie :
  - d'une place de spectacle gratuite (à choisir dans une liste, dans la limite des places disponibles),
  - et son parrain d'une contremarque cinéma.

#### **C. Fidélités réservées aux seuls adhérents :**

- Fidélité spectacles :
  - Chaque achat **groupé** de 5 spectacles **différents** donne droit à une place supplémentaire gratuite à choisir dans une liste, dans la limite des places disponibles),
- Fidélité Cinéma :
  - tarif d'un carnet de 6 places de cinéma : 33 € (prix unitaire : 5,50 €)
  - tarif d'un carnet de 12 places de cinéma : 60 € (prix unitaire : 5,00 €)

\*\*pour mémoire, le tarif adhérent d'une place est de : 6 €

Les places de cinéma sont valables jusqu'au 30 septembre de l'année suivante.

#### **D. Avantages de la carte Adhérent :**

- Spectacles : Possibilité d'avoir une place numérotée dans le « carré adhérents » (dans la limite des places disponibles).
- Spectacles - Cinéma : Réduction du tarif des places, modulée en fonction du tarif fixé à chaque spectacle ou séance de cinéma.
- Possibilité de participer aux Assemblées Générales en tant que membre de l'Association, et à d'autres évènements ponctuels de la vie associative.
- Possibilité d'être bénévole au sein de l'association.
- Des tarifs préférentiels dans les salles du réseau Ciné Passion 17, et auprès de salles de spectacle partenaires.

**Les modifications sont soumises au vote de l'assemblée : approbation à l'unanimité.**

## **8. MADAME QUENTIN**

Madame QUENTIN constate que CREA est très dynamique. Afin d'expliquer les quelques baisses de subvention, elle précise que les dotations globales de fonctionnement sont également en baisse.

Rien ne peut se faire sans les uns et les autres c'est pourquoi elle est très engagée auprès des associations. De même, Monsieur BUSSEREAU est très attentif à CREA.

## **9. LE MOT DU MAIRE**

Le maire a félicité le Directeur, le Président ainsi que l'équipe CREA (salariés, bénévoles et administrateurs). Il souligne le dynamisme de l'association caractérisé par son rayonnement au-delà de Saint Georges de Didonne, ce qui est sa vocation. La subvention de 140 000€ a été votée et maintenue pour 2018. Il salue la remise en question permanente avec une programmation intergénérationnelle, décroisement dans le pays Royannais, la région.

Quelques difficultés sont rencontrées avec Royan mais le cinéma Art et Essai est remarquable à Saint Georges de Didonne.

Enfin, il présente tous ces vœux pour développer l'association avec Breuillet.

La séance est levée à 20h30

**A Saint-Georges-de-Didonne, le 5 février 2018**

**Marylène CONTE,**  
Vice-présidente

**Jean-Paul NAUD,**  
Président de l'association  
Vu et approuvé

**Sylvie RAYNAUD,**  
Secrétaire

**Annie VEROUIL-SURAUD,**  
Trésorière

**Lydia LEAS,**  
Secrétaire adjointe

**Jean-Marc LANGLAIS**  
Trésorier Adjoint